



## CONTRAT D'ENGAGEMENT Fruits rouges

Du jeudi 9 mai au jeudi 26 septembre 2019

Entre : **l'adhérent**

et **le producteur**

Nom, prénom : .....

GAEC Les Délices

Adresse : .....

La Juillerie

.....

24380 Eglise Neuve de Vergt

Tél : .....

**Certification bio** Ecocert

Mail : .....

**Référent :** Fabienne FAVAREL

**Contact :** [fabiennefavarel@sfr.fr](mailto:fabiennefavarel@sfr.fr)

En adhérant à l'AMAP de Boulazac, j'ai lu et accepté son règlement intérieur qui s'applique au présent contrat.

Le producteur s'engage à livrer 1 panier /semaine de 1 kg de fruits rouges à 7 euros (dont 0,385 de TVA). Le panier peut être composé, en fonction de la production, de fraises, groseilles, cassis, groseilles à maquereau, mûres. La période du contrat comprend 20 livraisons pour un montant total de 140 euros.

Le consommateur règle d'avance et remet les chèques au référent qui les donnera au producteur

Nombre de chèques	Choix <i>Cocher</i>	Montant
5		28€
4		35€
3		2 x 46€ + 1 x 48€
2		2 x 70€
1		140€

Les chèques sont à établir à l'ordre de : GAEC des Délices

La distribution a lieu chaque jeudi à la maison des associations de Boulazac de 18h30 à 19h45

A Boulazac le :

Le producteur

L'adhérent consommateur

# **DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION**

## **GAEC des Délices**

La Juillerie

24380 EGLISE NEUVE DE VERGT

### **L'exploitation**

Créée en 1975 par Joseph NAULIN, l'exploitation est passée en Bio en 2000

En 2008, il s'installe en GAEC avec son fils, Mathieu

Suite au départ en retraite de Joseph, Gaëlle, la conjointe de Mathieu a rejoint la GAEC

La superficie de l'exploitation totale est de 19 ha dont 1.2 ha pour la production de fruits rouges

### **La production**

6 variétés de fraises sont cultivées dont 2 remontantes qui donnent des fruits sur environ 6 mois.

Sont également produits des groseilles, cassis, groseilles à maquereau, mûres.

Tous fruits rouges confondus, la récolte moyenne est d'environ 12T/ha.

### **La commercialisation**

70% des fruits rouges sont commercialisés en filière longue (grossistes Rungis, plateforme Biocoop...)

30% en circuits courts (AMAP, cantines, collègues)